

209C0403
FR0004110310-FS0166

16 mars 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ESI GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier du 13 mars 2009, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mars 2009, par suite d'une cession d'actions ESI GROUP sur le marché, le seuil de 5% du capital de cette société et détenir, pour le compte desdits fonds, 288 400 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,92% du capital et 3,49% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 5 866 529 actions représentant 8 253 108 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 233-11 du règlement général.